



SOLIDARITE POUR LA PROMOTION
DES DROITS HUMAINS

RAPPORT NARRATIF FINAL

PROJET : FONDS D'APPUI ET COHESION SOCIALE: «PROMOTION DE L'OUVERTURE D'ESPRIT DE LA FEMME RURALE ET RENFORCEMENT DE SON POUVOIR ECONOMIQUE AFIN D'ASSURER SA CONSIDERATION SOCIALE ».

Période : Décembre 2020-Novembre 2021

Adresse : Boulevard de l'indépendance, Avenue Bututsi N°24, Commune Mukaza, Bujumbura-Mairie. Tél : +257 79329548/75940095 , E-mail : spdh_bdi@yahoo.fr, site web : www.spdh.org, B.P 868 Bujumbura-BURUNDI

TABLE DES MATIERES

1. ELEMENTS D'IDENTIFICATION DU PROJET	3
2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE	5
3.1. Ciblage des bénéficiaires	6
3.2. Structure des groupements formés	6
3.3. Octroi d'appui financier aux groupements et mécanisme de suivi-évaluation.....	7
4. INDICATEURS A MESURER	7
4.1. Relèvement économique	8
4.2. Considération sociale	8
4.2.1. Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale	8
5. MATRICE DES RESULTATS	9
6. INCLUSION DES GROUPES MARGINALISES, GENRE ET SENSIBILITE AUX CONFLITS	14
8. DEFIS ET MESURES D'ATTENUATION	19
8.1. Les défis	19
8. 2. Les mesures d'atténuation ou bonification	20
9. CONCLUSION	20
10. LES RECOMMANDATIONS	21
ANNEXE 1 : LISTE DES BENEFICIAIRES ET LEURS GROUPEMENT RESPECTIFS	22
ANNEXE 2 : FICHES DE SUIVI	28

1. ELEMENTS D'IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet	Fonds d'Appui et Cohésion sociale : « Promotion de l'ouverture d'esprit de la femme rurale et renforcement de son pouvoir économique afin d'assurer sa considération sociale ».
Numéro de convention	83370735/GIZ-Burundi
Accord de convention du montant à financer	95 618 800 BIF
Budget planifié Sollicité	95 140 700 BIF
Budget consommé	94 419 163 BIF
Solde	721 537 BIF
Taux de décaissement (Rapport entre le montant à financer et le Budget consommé)	98.75%
Nom de l'organisation	Solidarité pour la Promotion des Droits Humains « SPDH-BURUNDI »
Statuts juridiques	Association sans but lucratif agréée par l'ordonnance N°530/1334 du 16/12/2008 et les statuts révisés en 2018
Adresse	Sis Boulevard de l'indépendance, Avenue Bututsi N°24, Commune Mukaza, Bujumbura-Mairie. Tél : +257 79 329548/75940095 , E-mail : spdh_bdi@yahoo.fr , B.P 868 Bujumbura-BURUNDI
Représentant	Me Médiatrice NGABIRANO Directrice Exécutive +257 79 329548, e-mail : ngabirano@spdh.org
Personne de contact	Jean Bosco RUGAYABATINYA Charge de projet + 257 75940095 Rugaya-jbosco@spdh.org
Lieu(x) du projet	Province Bubanza (Deux Communes dont : Mpanda et Rugazi) ; Province Cibitoke (deux communes dont

	Mugina et Mabayi) ; Bujumbura (Deux communes dont Kabezi et Kanyosha) Province Kayanza (Deux communes dont Gahombo et Muruta).
Durée totale du projet	12 mois : Du 01/12/2020 au 30 /11/2021
Coordonnées bancaires	Compte : 020017620005, IBAN : BI42 2000 1131 0102 0017 6200 0573, Code banque : 20001, BCB
Domaine d'intervention <i>(Cachez une seule case. Si vos activités couvrent les deux domaines, sélectionnez la principale)</i>	<input type="checkbox"/> Appui psychosocial et/ou réconciliation <input checked="" type="checkbox"/> Engagement Civique
Type d'intervention <i>(idem)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des activités existantes <input checked="" type="checkbox"/> Elargissement des activités existantes <input type="checkbox"/> Activités innovatrices

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet intitulé « Promotion de l'ouverture d'esprit de la femme rurale et renforcement de son pouvoir économique afin d'assurer sa considération sociale. », appuyé par la GIZ-Burundi, la SPDH a initié des groupements communautaires dits AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit) recevant aussi des prêts avec caution solidaire. Dans le contexte du projet, il a été signalé que, l'une des principales causes de la discrimination de la femme rurale en générale, et des femmes vulnérables en particulier, est la quasi -dépendance financière aux hommes entraînant la considération de la femme comme une accompagnatrice ou figurant dans le développement socio-économique de leurs ménages et de leurs communautés au lieu d'occuper la place d'actrices clés qu'elles méritent. Un constat amer qui renforce la vulnérabilité de la femme qui a été relevé dans nos zones d'intervention, est le fait que la femme rurale n'est pas impliquée dans la gestion quotidienne des biens familiaux. Cependant, le peu de femmes qui arrivent à générer un minimum de revenu n'arrivent pas à se relever de cet extrême pauvreté car elles ne disposent pas d'un cadre où elles peuvent se soutenir mutuellement pour faire des micro-projets afin de générer un revenu consistant pour mener une vie descente. C'est pourquoi la SPDH a proposé un renforcement de capacités par un mécanisme de solidarité avec des Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) et a accompagné les membres pour initier et suivre ces AVEC. Les membres de ces derniers sont choisis de commun accord en tenant compte de leur vulnérabilité liée à la déconsidération

sociale couplée avec la pauvreté. Le but principal d'une AVEC est de proposer une possibilité d'épargne et de crédits simples, dans une communauté déconsidérée socialement et qui n'a pas accès à des services financiers formels. Ceci est le cas des femmes rurales vulnérables présentant un handicap, femmes veuves et/ou ayant des maladies chroniques qui n'ont pas accès à des services bancaires ou de micro finance, et qui ne peuvent pas s'autofinancer dans un environnement socio-culturel hostile à leur développement socio-économique qui, conséquemment se retrouvent discriminées par leurs pairs voisins. Ainsi, dans le but de promouvoir la cohésion sociale, le Fonds appui et cohésion sociale a laissé un impact social considérable au niveau des bénéficiaires directs et indirects du projet. Nous pouvons citer notamment : La considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale et dans son milieu environnant ;

- La considération de la femme vulnérable rurale en tant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et dans la promotion de la cohésion sociale notamment dans la participation à la gestion des litiges familiales la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre
- Indépendance économique dans la gestion des biens familiaux; Après la mise en place de 16 groupements installés dans 4 provinces et dans 8 communes, des activités de descentes de suivi -évaluation ont été effectuées sur toutes les provinces de la zone d'intervention pour évaluer l'état d'avancement des activités génératrices de revenus, le constat est que tous les groupements tirent profit. Les bénéficiaires satisfont leurs besoins de premières nécessité entre autre, l'acquisition des frais scolaires, des soins de santé, l'amélioration de la ration journalière, sont crédibles pour de petits emprunts, etc.

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE

La mise en œuvre de ce projet s'est articulée sur deux approches de développement qui sont la formation des bénéficiaires et l'octroi de crédits avec caution solidaire à des groupements faisant l'épargne et crédit entre membres.

En ce qui est de **la formation**, les participants apprenaient la mise en place des organes régissant les associations, les formations sur communication non violente et la résolution pacifique des conflits et violences basées sur le genre, la gestion des fonds entre les associés, les droits et devoirs des membres ainsi que le rôle de la femme dans la gestion des biens familiaux (ses droits et ses limites).

Tandis que **l'épargne et crédit** dans son sens le plus absolu veut que des membres d'un groupement s'accorde sur un montant d'épargne régulier et sur la fréquence des réunions d'épargne ; pour ensuite constituer un fonds épargne afin que les membres puissent contracter des micros crédits remboursables à faible taux d'intérêt pour leurs micro-projets. Ces micro-projets peuvent être entrepris soit en groupe ou individuellement.

Cependant ; la SPDH a dû adapter cette approche à ces besoins spécifiques par rapport au projet pour deux raisons majeurs :

- Notre projet vise avant tout le renforcement de la cohésion sociale et la réduction de la discrimination et auto-discrimination des femmes rurales socio économiquement vulnérables. En effet, la SPDH a privilégié avant tout une approche qui réunit ses bénéficiaires autour des activités génératrices de revenus afin de renforcer leur intégration socio-économique tout en promouvant la cohésion sociale par le travail en groupe (A voir la liste des bénéficiaires en annexe) ;
- Les bénéficiaires ciblés étaient des femmes rurales économiquement vulnérables qui sont au plus bas de l'échelle sociale. La SPDH leur a incité tout d'abord de constituer une épargne hebdomadaire de surplus après avoir satisfaire les besoins de première nécessité.

Après la formation sur la mise en place des groupements, nous avons ensuite procédé à l'octroi d'un appui financier et ainsi constituer une caution solidaire. **Le principe de la caution solidaire** veut qu'au sein d'un groupe d'emprunteurs qui se sont choisis librement, tous sont responsables du bon remboursement de l'ensemble du groupe.

La sanction en cas de mauvais remboursement est le refus d'un nouveau prêt pour tous les membres du groupe, qu'ils aient ou non remboursé à titre individuel. L'absence de garantie est alors compensée par la caution solidaire : les membres de petits groupes de 5 personnes s'engagent solidairement, sur la base de la confiance et de la connaissance mutuelle, à rembourser le crédit de l'ensemble du groupe.

3.1. Ciblage des bénéficiaires

Conjointement avec l'administration locale, le ciblage des bénéficiaires s'est référé aux critères de vulnérabilité décrits ci-dessous :

1. Etre une veuve rurale n'ayant pas de revenus réguliers, ni d'autres sources de revenus, ni de partenaires financiers (Les parentés, organisations humanitaires, etc.)
2. Etre une femme rurale handicapée n'ayant pas de revenus réguliers, ni d'autres sources de revenus, ni de partenaires financiers (Les parentés, organisations humanitaires, etc.)
3. Etre une femme rurale ayant une maladie chronique à l'exemple du VIH/SIDA n'ayant pas de revenus réguliers, ni d'autres sources de revenus, ni de partenaires financiers (Les parentés, organisations humanitaires, etc.)

Toutefois, le ciblage et validation de la liste des bénéficiaires étaient matérialisés par un procès-verbal signé par toutes les parties prenantes (Le représentant de l'administration, le représentant de la SPDH). Comme le projet en soit vise non seulement le relèvement économique, mais aussi et principalement la cohésion sociale. C'est ainsi que le ciblage doit aussi tenir compte de l'inclusion sociale en mettant un accent particulier sur la participation dans ce projet toutes les ethnies confondues (HUTU, TUTSI et TWA).

3.2. Structure des groupements formés

- Les bénéficiaires sont regroupés dans un groupement de 10 membres par commune de la même localité ;

- Les groupements sont à leurs tours divisés en 2 sous-groupements chacun ; avec un effectif de 5 membres. Ceci est fait dans l'optique de faciliter le travail en groupe qui pourrait être un défi pour un groupement de 10 membres ;
- La formation des sous-groupements s'est fait en fonction de la proximité géographique des membres pour effectuer une même Activité Génératrice de Revenu (AGR) ;
- Parmi les 5 membres du sous groupement, il y a un responsable du groupement ; un secrétaire qui est chargé de tenir un livre de caisse sur une base journalière et un trésorier.

3.3. Octroi d'appui financier aux groupements et mécanisme de suivi-évaluation

Des groupements de 10 personnes formés dans la gestion des fonds communs sont appuyés à la hauteur d'une somme de cinq cent mille francs burundais (500 000 BIF). Cet appui financier est dénommé **microcrédit**. La SPDH signe préalablement un contrat qui le lie avec les groupements formés et reconnus par l'administration à la base. Pour qu'un groupement soit autonome dans la gestion des fonds, il doit atteindre au moins 5 cycles de remboursement – retours. La SPDH versera enfin le solde aux comptes des bénéficiaires (groupements) créés dans le cadre du suivi et de la bonne gestion des fonds.

Mécanisme de fonctionnement :

- Chaque groupement reçoit un microcrédit sans intérêt d'un montant de 500.000 Frbu qui est ensuite départagé dans ses 2 sous groupements de 5 personnes chacun.
- Chaque sous groupement reçoit un montant de 250.000Fbu remboursable sur une échéance de 6 mois.
- Les versements pour les remboursements des prêts se font sur le compte de la SPDH Numéro 29530 ouvert au nom de « SPDH Contribution et AGR » et le trésorier du groupe présentera le bordereau de versement du montant au point focal comme preuve de dépôt.
- Au cours de la première phase, chaque sous groupement aura accès à 125.000 Fbu.
- L'accès au deuxième tranche (125.000 Fbu) sera conditionné par le remboursement d'au minimum la moitié (50%) du premier tranche c'est-à-dire 62.500 Fbu et cela se fera avec l'aval du point focal après consultation des bordereaux de versements, et du livre de caisse, sur la gestion des premiers fonds ainsi que le Comptable de la SPDH.
- Les groupements qui dépassent 3 mois sans avoir remboursé la moitié de la première tranche sont considérés comme insolubles et seront par conséquent non éligibles à la seconde tranche.
- Les groupements qui terminent de rembourser les 250.000Fbu sont aussitôt éligibles à un autre microcrédit du même montant.

4. INDICATEURS A MESURER

Principalement, le fonds d'appui à la cohésion sociale est orienté à des actions visant à soutenir les personnes déconsidérées socialement. La femme burundaise rurale vit d'une dépendance financière accrue et une discrimination sociale par le fait que la culture considère la

femme et surtout la femme rurale comme une ménagère. Cela engendre un accès limité aux opportunités d'élargissement de ses horizons et d'ouverture d'esprit. La société burundaise considérant la femme rurale comme quelqu'une sensé être prise en charge par son mari, la plupart n'ose pas prendre leur destin en En effet, le projet a marié deux aspects à savoir le relèvement économique et la considération sociale des femmes vulnérables dans les zones d'intervention de la SPDH.

4.1. Relèvement économique

Les indicateurs liés aux activités qui ont été menées dans ce cadre étaient centrés sur

- La structuration des groupements et sous-groupements ainsi que leurs organes de leadership (Président ; vice-président ; conseiller ; secrétaire et trésorier).
- La dotation de documents administrative et légaux : statuts ; attestations de reconnaissances.
- L'ouverture des comptes bancaires sur lesquels les micros crédits avec caution solidaire vont passer
- La fréquence des réunions d'épargne et crédit.
- La rentabilité des AGRS communes entreprises en sous-groupements de 5 et le gain individuel que chaque membre de sous groupement arrive à encaisser comme fonds propre.

4.2. Considération sociale

Les indicateurs liés aux activités qui ont été menées dans ce cadre étaient centrés sur

4.2.1. Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale

La mission visait à évaluer l'impact :

- Des connaissances acquises au cours des ateliers de formation en matière de promotion des droits de la femme rurale ainsi que les notions sur l'entrepreneuriat.
- Des groupements communautaires sur la cohésion sociale : Le fait de regrouper les femmes vulnérables auparavant discriminées dans des groupements communautaires va-t-il diminuer ou renforcer leur intégration socio-économique dans la communauté ?
- Quelle a été l'impact de la création d'une source de revenu régulier pour les femmes au niveau du processus de prise de décision dans le foyer.

4.2.2. Considération de la femme vulnérable rurale entant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et promotion de la cohésion sociale

La mission avait pour objectif d'évaluer les capacités des femmes vulnérables rurales ayant reçu les formations a :

- Être des femmes modèles en matière de bonne cohabitation communautaire.
- Pouvoir intervenir dans la communauté en cas de besoin pour faciliter la résolution pacifique des conflits ne nécessitant pas l'intervention immédiate des autorités comme :

violence conjugale, litiges foncières entre membre de la famille, conflits inter-ethniques, etc.

- La collaboration de ces structures communautaire avec l'administration locale pour la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale.

5. MATRICE DES RESULTATS

Echelle d'évaluation

Dans la matrice de résultats, nous présentons l'échelle d'évaluation de cette manière :

- 0-25% de taux de réalisations : **Faible**
- 25-50% de taux de réalisations : **Moyen**
- 50-75% de taux de réalisations : **Satisfaisant**
- 75-100% de taux de réalisations : **Très Satisfaisant**

MATRICE DES RESULTATS

Résultats	Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	Moyens de vérification
1. Relèvement économique				
La structuration des groupements et sous-groupements ainsi que leurs organes de leadership (Président ; vice-président ; conseiller ; secrétaire et trésorier).	Nombre de groupements ayant des structures de gestion mise en place et bien fonctionnelles suivant le modèle proposé par la SPDH au cours des formations.	-80 bénéficiaires directs dans la conception du projet et 80 autres bénéficiaires choisis à mi-parcours. soit un total de 160 bénéficiaires actuellement. Ces bénéficiaires sont répartis en 16 groupements et 32 sous-groupements.	- 16 groupements de 10 personnes chacun - 32 sous-groupements de 5 personnes chacun - 160 bénéficiaires directs - 800 bénéficiaires directs et indirects (en considérant que chaque bénéficiaire directs se situe dans une famille de 5 personnes)	-PV atelier de structuration groupements et sous-groupements ainsi que la liste des bénéficiaires
La dotation de documents administrative et légaux : statuts ; attestations de reconnaissances	Nombre de groupements ayant à leurs dispositions les documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance.	8 groupements dans la conception du projet et 8 autres groupements à mi-parcours.	16 groupements.	Copies des documents administratives à la disposition de la SPDH.
Ouverture des comptes bancaires sur lesquels les micros crédits avec caution solidaire vont passer.	Nombre de groupements ayant des comptes bancaires ouverts à leurs noms.	8 comptes de 8 groupements au début du projet et 8 comptes de 8 groupements créés à mi-parcours	16 comptes pour 16 groupements	-Carnet de versement et retrait comportant les numéros de compte ouvert au

				nom du groupement.
Fonctionnement de l'activité d'épargne et crédit.	-Fréquence des réunions d'épargne et crédit. - Montant épargné et montant prêté aux membres	Hebdomadaire	Hebdomadaire	PV de réunions hebdomadaire d'épargne et crédit ainsi que la liste des participants.
La rentabilité des AGRS communes entreprises en sous-groupements de 5 et le gain individuelle que chaque membre du sous groupement arrive à encaisser comme fonds propre.	- Nombre de cycle d'obtention de crédit à caution solidaire, - Capital propre au 4 ème trimestre du projet - Gain au 4 ème trimestre du projet	- 5 cycles pour chaque groupement - Augmentation de 30% du capital initiale pour la première année - Gain de 20% par rapport au capital initial	- En Moyenne 4 cycles pour tous les groupements - En moyenne, le capital initial (500 000 BIF) est augmenté de 28%, soit une moyenne du capital actuel des groupements qui s'évalue à 640 000 BIF - Gain de 50% par rapport au capital initial, soit un montant de 250 000 BIF. C'est-à-dire que chaque membre a pu décrocher un montant de 25 000 BIF.	- Carnet de versement et retrait. - Historique des comptes des groupements - Registres de suivi des activités détenus par les bénéficiaires - PV des réunions trimestrielles
2. Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale				
Impact des connaissances acquises au cours des ateliers de formation en matière de promotion des droits de la femme rurale ainsi que les notions sur l'entreprenariat.	Niveau de compréhension des textes régissant la bonne cohabitation i.e. (code des personnes et de la famille), loi foncier.	Très satisfaisante avec des 50 % des participants aux missions de suivi-évaluation ont	Satisfaisante avec des témoignages de cas résolu pour moins de 10% des participants. C'est-à-dire que lors de nos visites de terrains, nous avons	-Cas de témoignages documentés dans les rapports narratifs de la SPDH via le Film

		témoignage des cas résolu.	recensé 110 cas de conflits résolus liés notamment aux concubinages, à la polygamie, aux propriétés foncières. Soit une moyenne de 14 cas par commune car le projet concernait 8 communes. Ici, nous avons mentionné 5 cas seulement dans ce rapport dans le chapitre « témoignage et histoire à succès ».	documentaire conçu se trouvant sur le site de la SPDH www.spdh.org -Vérification sur terrain et les rapports de visite
Impact de l'intégration des groupements communautaires de femmes vulnérables auparavant discriminées sur leur considération sociale.	Nombres de femmes bénéficiaires du projet ayant quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	100% de femmes bénéficiaires de l'appui de la SPDH.	60 % se confirment d'avoir quitté le statut de vulnérabilité	Témoignage de l'administration locale et les bénéficiaires
L'impact de la création d'une source de revenu régulier pour les femmes au niveau du processus de prise de décision dans le foyer	Niveau de l'implication des femmes dans le processus de prise de décisions au niveau familiale.	Très satisfaisante	Satisfaisante.	Témoignages des femmes bénéficiaires de l'appui
3. Considération de la femme vulnérable rurale entant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et promotion de la cohésion sociale				
Etre des femmes modèles en matière de bonne cohabitation communautaire.	Niveau d'implication dans des initiatives communautaires de	Très satisfaisante	satisfaisante	-Autorités locales -Rapport des Points Focaux.

	promotion des droits de la femme.			
Pouvoir intervenir dans la communauté en cas de besoin pour faciliter la résolution pacifique des conflits ne nécessitant pas l'intervention immédiate des autorités comme : violence conjugale, litiges foncière entre membre de la famille, conflits inter-ethniques, etc	Nombre de témoignages de cas de conflits communautaires où les femmes bénéficiaires sont intervenues en tant que facilitateur dans la résolution pacifique des conflits.	50% des bénéficiaires ayant des cas traités de résolution pacifiques de conflits.	65 % des bénéficiaires ont des cas traités dans leur voisinage. Les différents conflits recensés sont liés aux concubinages, la polygamie, les propriétés foncières, injustices à la population innocente par les services par les services habilités	- Autorités locales - Rapport des Points Focaux - Documentaire
La collaboration de ces structures communautaire avec l'administration locale pour la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale dans la vie communautaire	Nombre de cas de conflits qui ont étaient référés par les femmes entant que facilitatrice aux autorités compétentes de l'administration locale.	80 % des bénéficiaires, seront à mesure de défendre ses droits et de s'engager dans la participation active d'une vie communautaire	60 % des bénéficiaires connaissent leurs droits et devoirs et participent dans la gestion des litiges et savent les instances habiletés à saisir en cas de violation de leurs droits.	- Autorités locales - Rapport des Points Focaux - Documentaire

6. INCLUSION DES GROUPES MARGINALISES, GENRE ET SENSIBILITE AUX CONFLITS

99 % de nos bénéficiaires étaient des femmes veuves, femmes handicapées, femmes rurales ayant des maladies chroniques à l'exemple du VIH/SIDA. Cette catégorie était marginalisée dans leur famille et dans le milieu environnant. En vue de cultiver un sentiment d'estime de soi-même chez ces groupes stigmatisés, des séances de formation de 2 jours par groupement communautaire ont été dispensées. Au cours de ces séances, les thèmes développés portaient sur les droits et devoirs de la personne humaine (son pouvoir de prise de décision au niveau familiale), les différentes formes de violations de droits humains, la résilience politique et économique, la résolution pacifique des conflits ainsi que la promotion de la cohésion sociale. En plus de ces formations liées à la cohésion sociale, les bénéficiaires ont bénéficié des appuis financiers à travers les activités d'épargne et de crédit, ce qui leur ont permis aussi de se considérer socialement et avoir une indépendance économique en vue de satisfaire certains besoins de première nécessité (frais de scolarité des enfants, frais de soins de santé, etc. (**A voir certains témoignages ci-dessous et le documentaire sur notre site www.spdh.org**)).

7. TMOIGNAGES/HISTOIRES A SUCCES

Pour ce chapitre, nous allons mentionner quelques témoignages. Les autres cas sont enregistrés dans le documentaire qui est disponible sur le site web de la SPDH (www.spdh.org). Ledit documentaire est le résultat d'un tournant mené dans toutes les zones d'intervention, lequel est clôturé par une journée d'échange d'expérience qui s'est déroulée à Kayanza en date du 26/10/2021. Au cours de cette journée, la SPDH, le représentant de la GIZ et les autorités administratives locales ont visité quelques stands dans le marché central de Kayanza de nos bénéficiaires.



Les quatre photos ci-dessus indiquent l'ambiance qui régnait dans la salle de conférence débat ainsi que quelques témoignages des participants.



Visite des stands de ventes des produits des bénéficiaires

Adresse : Boulevard de l'indépendance, Avenue Bututsi N°24, Commune Mukaza, Bujumbura-Mairie. Tél : +257 79329548/75940095 , E-mail : spdh_bdi@yahoo.fr, site web : www.spdh.org, B.P 868 Bujumbura-BURUNDI

➤ **Témoignage de NIBIGIRA Léoncie**

Mme Nibigira Léoncie qui était sans occupation, sans terre cultivable, sans aucune autre source de revenu régulier vivait le calvaire dans son foyer avec son conjoint, qui lui-même étant sans emploi, la dénigrant totalement faute de contribuer financièrement à la survie de la famille. En effet, Mme Léoncie qui était femme au foyer n'avait aucun mot à dire sur la gestion du patrimoine familiale, et son mari pouvait en user comme bon lui semblait que ça soit la vente de petit bétail, ou de portions de la parcelle familiale, et sa femme ne pouvait pas s'y opposer même si cette vente nuisait au bien être de la famille. Elle nous a affirmé qu'elle se sentait discriminer dans sa propre famille, dans la communauté, et son estime de soi était au plus bas. Cependant, Mme Léoncie affirme qu'aujourd'hui sa situation a commencé à changer positivement depuis son intégration aux groupements communautaires de sa localité appuyés par la S.P.D.H. En effet, elle a reçu au cours des formations, des connaissances en matière de bonne cohabitation que ça soit pour les couples mariés ou même le voisinage. Elle affirme qu'elle utilise les techniques de communication et de résolution pacifiques des conflits pour assurer toujours un climat d'entente mutuelle entre elle et son mari ainsi que dans son entourage. En plus de ces connaissances, ces groupements communautaires ayant des AGRS communes générant un revenu pour les membres, elle dit que le fait de pouvoir contribuer financièrement à la survie familiale lui a donné une place qu'elle n'avait pas auparavant au foyer et que le comportement dénigrant de son mari par rapport à elle a commencé à changer.



Mme Nibigira Léoncie (au milieu et tenant le registre) avec les membres de son groupement TWUNGURANUBWENGE de la commune Muruta, en Province Kayanza.

➤ **Témoignage Barakakonza Pélégie**

Mme Barakakonza Pélégie de Muruta en province Kayanza était une femme qui n'osait pas intervenir malgré sa volonté en tant que facilitatrice dans la résolution pacifique des conflits et le renforcement de la bonne cohabitation car elle s'auto-discriminait à cause de son statut socio-économique. En effet, n'ayant pas de source de revenus, ni de terre cultivables, elle vivait en dépendant totalement des autres personnes de sa famille et ne pouvait même pas s'offrir un

pagne descente afin de paraître présentable dans la communauté. Cependant, aujourd’hui, grâce aux groupements épargne et crédit avec caution solidaire, qui lui procure un petit revenu, elle se sent considérée et intervient à son tour dans la résolution pacifique des conflits communautaires. Une des cas qu’elle a déjà traitée est un conflit où un jeune homme voulait prendre comme épouse une jeune fille de différente ethnie que lui, et puis la famille du jeune homme s’est opposée farouchement à ce mariage. Le jeune homme s’est révolté et a menacé de nuire aux membres de sa famille dont ses parents qui s’opposaient au mariage. Mme Pélagie a intervenue pour calmer le jeune homme et initier un dialogue paisible entre les deux parties. Elle signale que ça a pris du temps, mais qu’au finale, les deux jeunes fiancés on put vivre ensemble en tant que mari et femme avec la bénédiction de leurs parents et de leurs familles.



Mme Barabakonza Pélagie (la première à droite) avec les membres de son groupement TWUNGURANUBWENGE de la commune Muruta, en Province Kyanza

➤ **Témoignage de SINZOBAKWIRA Emilienne**

Mme SINZOBAKWIRA Emilienne nous a fait part de l’apport de l’appui de la S.P.D.H dans sa localité et surtout pour les femmes comme elles qui étaient auparavant vulnérables et qui ont intégrés les groupements épargne et crédit avec caution solidaire. Elle affirme qu’auparavant, étant une femme veuve sans occupation ni terres cultivables, elle n’avait pas de mot à dire dans les affaires courantes de sa communauté. Une des choses qui la tenait à cœur était de pouvoir contribuer à la bonne cohabitation des couples toujours mariés et la vie en harmonie avec les membres de sa communauté. Mais, étant au plus bas de l’échelle sociale, elle n’avait pas assez de considération pour se faire entendre. Elle dit tout d’abord remercier la SPDH pour les connaissances en matière de résolution pacifique des conflits acquises au cours des formations, mais aussi pour l’intégration des groupements épargne et crédit qui lui procure un revenu qui lui a permis de démarrer un petit business de vente de bière de banane. La vente de bière de

banane la met en contact avec différentes personnes, notamment avec des hommes auxquels elle encourage a bien traiter leurs femmes, et interpelle à combattre les violences conjugales.



Mme SINZOBAKWIRA Emilienne (au milieu) avec les membres de son groupement ABANYAMWETE de la commune Gahombo, en Province Kayanza

➤ **Témoignage de Mme BUCUMI Marie**

Mme BUCUMI Marie est une femme veuve séropositive qui vivait de l'aide de la commune pour survivre avec ses enfants orphelins qui étaient au bord de l'abandon scolaire à cause du manque de matérielle scolaire et le fait d'aller à l'école le ventre vide. Elle a intégré les groupements épargne et crédit appuyés par la SPDH et a reçu un prêt avec caution solidaire qu'elle a utilisé pour initier une activité de vente d'arachides sur un stand du marché du chef-lieu de la province de Kayanza. Aujourd'hui, elle affirme pouvoir vivre d'une manière descente de cette activité et ne part plus à la commune pour mendier de quoi nourrir ces enfants. Elle affirme aussi pouvoir acheter du matérielle scolaire à ses enfants et que maintenant ses enfants suivent normalement les cours. Son relèvement économique lui a permis de se sentir considéré dans la société, c'est ainsi qu'elle ose intervenir maintenant pour réconcilier les couples en conflits, les familles avec des conflits fonciers.



Mme BUCUMI Marie (la troisième devant, de gauche à droite) sur son stand au marché de kayanza si possible insérer le témoignage des femmes qui ont acheté un champ de boisement pour fabriquer le charbon et comment elles procèdent au reboisement après

8. DEFIS ET MESURES D'ATTENUATION

8.1. Les défis

Au cours du projet, quatre défis majeurs ont été enregistrés pendant l'exécution. Il s'agit de :

(i) La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, (ii) certaines zones d'intervention frontalière de la Parc Nationale de la KIBIRA notamment la Province de Cibitoke qui a manifesté la présence des groupes armés et des tueries ciblées, (iii) Manque de moyens de déplacement de la part de nos points focaux dans le suivi-régulier des activités de nos bénéficiaires. Ces défis ont handicapé certains résultats escomptés et (iv) le réaménagement des activités prévues dans le projet. Ce dernier concerne l'activité qui était lié à **Organiser des diagnostics participatifs communautaire pour analyser les principales barrières qui**

freinent ou ralentissent l'effectivité de l'égalité de sexe au Burundi qui a été remplacé par l'augmentation du nombre des bénéficiaires dans le domaine d'épargne et crédits.

8. 2. Les mesures d'atténuation ou bonification

En ce qui est de COVID 19, cette pandémie nous a contraints de s'adapter à une nouvelle manière de travail en essayant de mettre en pratique autant qu'on pouvait les mesures barrières mise en place par le gouvernement pour la prévention de cette pandémie. Même si le risque était élevé, nos bénéficiaires ont pu travailler en groupements car on les a sensibilisés à suivre les mesures barrières et elles ont été efficaces.

Pour le cas d'insécurité, nous avons travaillé étroitement avec l'administration chargée de la sécurité qui, chaque fois nous a guidé de venir ou pas sur terrain en cas de suspect d'insécurité. Manque de moyen de déplacement : Des rapports par sms (messages téléphoniques) entre les bénéficiaires et les points focaux ont servi dans le rapportage des actions de terrain en attendant les actions de suivi-évaluation trimestrielle par l'équipe technique du siège national.

Pour le réaménagement des activités : Constaté ensemble avec le partenaire financier que l'activité liée à l'organisation des diagnostics participatifs communautaires pour analyser les principales barrières qui freinent ou ralentissent l'effectivité de l'égalité de sexe au Burundi n'est pas indispensable, nous avons opté à remplacer cette activité par l'augmentation des bénéficiaires sans toutefois changer les zones d'intervention et la rubrique budgétaire. Ainsi le nombre de bénéficiaires prévus dans le projet ont passé de 80 à 160.

9. CONCLUSION

Les 32 groupements initiés par la SPDH comprenant au total 160 membres bénéficiaires directs du projet qui pratiquent ce mécanisme d'Épargne et Crédit avec Caution Solidaire sont entrain de produire un impact tangible en matière de promotion de la cohésion sociale au sein des femmes rurales vulnérables. En supposant un effectif de 5 membres dans une famille, nous avons environ 800 bénéficiaires directs et indirects du projet. Les petites activités génératrices de revenus initiées leur ont permis de renforcer leur estime de soi et par conséquent diminuer l'auto discrimination et la discrimination sociale. Les petits commerces initiés par les groupements de cinq femmes ont un impact socio-économique important dans notre zone d'intervention en générant de revenus nécessaires pour leur survie et celle de leur famille. La SPDH a réalisé toutes les activités prévues dans le projet avec un taux de décaissement s'élevant à 99,24 %. Bien que les appuis des groupements dans le domaine d'épargne et crédits ne soient parvenus aux bénéficiaires dans une même période, tous les groupements ont respecté les conventions qui les liaient avec la SPDH. Toutefois, certains retards dans le remboursement des montants pour acquérir le nouveau cycle d'épargne-crédit et caution solidaire se sont

observés dans certains groupements, mais ces irrégularités ont été jugés mineures par le service de suivi-évaluation.

10. LES RECOMMANDATIONS

La capitalisation des acquis de ce projet est indispensable. Pour que ces acquis puissent être pérenne et ainsi amener les bénéficiaires à un développement socio-économique durable fondé sur la cohésion sociale, nous formulons des recommandations suivantes à l'intention de toutes les parties prenantes :

La SPDH :

- Motiver les points focaux à faire au moins deux visites mensuelles aux groupements formés et évaluer leurs rendements et leur capacité de travail en équipe pour renforcer leur cohésion sociale. Cependant, la SPDH doit doter les points focaux des moyens de déplacements performants en vue de faciliter les activités de terrain ;
- Renforcer les capacités des responsables des groupements dans la gestion pacifique des conflits afin que dans l'avenir, ils puissent savoir gérer les conflits sans toutefois mettre en péril l'existence des groupements après le financement ;
- Inciter aux points focaux de la SPDH à rapporter à temps utile et à renforcer la communication envers les bénéficiaires du projet, les responsables de la coordination du projet et le partenaire financier (GIZ).

La GIZ :

- Assister la SPDH avec des moyens financiers considérables surtout en disposant des moyens de déplacement (les motos) aux points focaux de la SPDH en vue de s'acquitter convenablement de leurs missions ;
- Assister la SPDH financièrement pour qu'elle puisse étendre ses activités de groupement ayant des AGRS communes et des activités d'épargne et crédit à d'autres collines environnantes des communautés ciblées car l'approche s'est révélée efficace et d'autres femmes vulnérables voudraient bien en bénéficier et pourquoi pas faire étendre le projet dans d'autres zones d'intervention de la SPDH (les autres provinces) ;
- Songer à une stratégie de sortie efficace pour que la SPDH puisse continuer à encadrer les bénéficiaires du projet même après l'échéance du projet.

ANNEXE 1 : LISTE DES BENEFICIAIRES ET LEURS GROUPEMENT RESPECTIFS

Annexe 1. 1. Liste des bénéficiaires/1^{er} Tour

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupelements	Sous- groupelements
1. NICIMPAYE Pascasie	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twiyunge
2. NSABIMANA Froride	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twizerane
3. NISHIMWE Ariella	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twizerane
4. NDAYIZEYE Modeste	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twizerane
5. HABONIMANA Jeanne D'Arc	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twizerane
6. NDIZEYE Gilbert	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twizerane
7. NINTERESTE Césarie	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twiyunge
8. NZEYIMANA Mathilde	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twiyunge
9. MINANI Jeanne D'Arc	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twiyunge
10. NGIRIYABANDI Spéciose	BUBANZA	MPANDA	Dufatanemunda	Twiyunge

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupelements	Sous groupelements
1. HABONIMANA Capitoline	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dushigikirane
2. NZEYIMANA Francine	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dushigikirane
3. NIYONGERE Lucie	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dushigikirane
4. NIZIGIYIMANA Béatrice	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dushigikirane
5. HAKIZIMANA Lucie	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dufashanye
6. MIBURO Immaculé	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dushigikirane
7. NITUNGA Emelyne	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dufashanye
8. NDEREYIMANA Denise	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dufashanye
9. NTIRANDEKURA Gèneviève	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dufashanye
10. NIYONZIMA Azila	BUBANZA	RUGAZI	Garukirabakenyezi	Dufashanye

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupelements	Sous groupelements
1. NITANGA Fidia	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
2. IRANKUNDA Alice	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
3. NDAYISHIMIYE Sandrine	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
4. IGIRANEZA Cécile	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
5. KWIZERIMANA Rose	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
6. NIRERA Aline	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
7. AHISHAKIYE Mireille	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
8. NIBARUTA Marcelline	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
9. HARERIMANA Adija	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere
10. NTIGIRINZIGO Adèle	CIBITOKÉ	MUGINA	Dufatanemunda	Twitezimbere

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NDAYIRAMYE Yvette	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
2. NSHIMIRMANA Denise	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
3. NSHEMEZIMANA Chantal	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
4. NIMBONA Jeannette	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
5. NIYONIZIGIYE Alice	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
6. SEKAHORURI Adèle	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
7. KOMEZADUSENGE Juliette	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
8. NTAWUMVAYISI Asile	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
9. MBONIMPA Péluse	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha
10. NGENDAKUMANA Gertrude	CIBITOKÉ	MABAYI	Kazozakeza	Girumugisha

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. KABURA Séraphine	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
2. NTUNZWENIMANA Françoise	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
3. NIYONZIMA Consolate	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
4. MBONIMPA Nadine	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
5. BINENGERE Kathia	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
6. NIMBONA Jeanne	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
7. BANYANKIYUBUSA Jeanine	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
8. BARAGENEKEREZA Générose	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
9. KANTINGWA Domithile	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi
10. NAHIMANA Florence	BUJUMBURA	KABEZI	Ntitwiheburejo	Dukutsikivi

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupement	S- groupement
1. CIZA Bernardine	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
2. MUGWANEZA Brigitte	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
3. BARANGERAMIYE Léonie	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
4. MINANI Marie	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
5. BARAKAMFITIYE Anne	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
6. NDAYIKENGURUKIYE Vestine	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
7. HATUNGIMANA Claudette	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
8. NTAWUGERURWAMO Agnès	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
9. NSHIMIRIMANA Mélanie	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
10. MINANI Béatrice	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. CIZA Bernardine	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
2. MUGWANEZA Brigitte	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
3. BARANGERAMIYE Léonie	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
4. MINANI Marie	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
5. BARAKAMFITIYE Anne	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
6. NDAYIKENGURUKIYE Vestine	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
7. HATUNGIMANA Claudette	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
8. NTAWUGERURWAMO Agnès	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
9. NSHIMIRIMANA Mélanie	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye
10. MINANI Béatrice	BUJUMBURA	KANYOSHA	Twiyungunganye	Twuzuzanye

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NAKIGEME Marie Rose	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
2. BARASOKOROZA Monique	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
3. SINZOKWIRA Emilienne	KAYAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
4. MINANI Césarie	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
5. KUBWIMANA Sérénie	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
6. MISAGO Nathalie	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
7. BAPFANA Césarie	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
8. NDENZAKO Pélagie	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
9. MPAWENAYO Pascasie	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye
10. CIMPAYE Odile	KAYANZA	GAHOMBO	Abanyamwete	Dufashanye

Nom et Prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NGENDAKUMANA Aline	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
2. NIBIGIRA Léoncie	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
3. MISAGO Godélieve	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
4. MANIRAGERA Marie	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
5. BARASOKOROZA Pélagie	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
6. HATUNGIMANA Béatrice	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
7. NDUHUYE Emélanienne	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
8. NTIRAMPEBA Hélène	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
9. MIBURO Léocadie	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi
10. NDAYISENGA Germaine	KAYANZA	MURUTA	Twunguranubwenge	Kimazi

Annexe 1.2. Liste des bénéficiaires/2^{ème} tour

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NAMARUSHWA Pétronie	Kayanza	Gahombo	Twiyungunganye	Twitezimbere

Adresse : Boulevard de l'indépendance, Avenue Bututsi N°24, Commune Mukaza, Bujumbura-Mairie. Tél : +257 79329548/75940095 , E-mail : spdh_bdi@yahoo.fr, site web : www.spdh.org, B.P 868 Bujumbura-BURUNDI

2. NDINZEMENSHI Iluminé	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Twitezimbere
3. NKESHIMANA Claudette	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Twitezimbere
4. NDMURWANKO Euphrasie	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Twitezimbere
5. NDAYISENGA Louise	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Twitezimbere
6. KUBWIMANA Concilie	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Tujijuke
7. NKURUNZIZA Ménédore	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Tujijuke
8. GAKOBWA Agrippine	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Tujijuke
9. NDARUGENDAMWO Mamberte	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Tujijuke
10. HATUNGIMANA Stéphanie	Kayanza	Gahombo	TWIYUNGUNGANYE	Tujijuke

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NYABENDA Jeanne	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Dushigikirane
2. MINANI Bibiane	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Dushigikirane
3. NIYIBONA Odile	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Dushigikirane
4. SINDAKIRA Dominique	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Dushigikirane
5. NIZIGIYIMANA Béatrice	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Dushigikirane
6. IRANGABIYE Placille	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Twizerane
7. NKEZIMANA Oda	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Twizerane
8. NSENGIYUMVA Josélyne	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Twizerane
9. MINANI Marie	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Twizerane
10. HITIMANA Daphrose	Kayanza	Muruta	Dukorehamwe	Twizerane
Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. HATEGEKIMANA Julienne	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TURUMWE
2. ININHAZWE Aline	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TURUMWE
3. IRAKOZE Claudine	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TURUMWE
4. MUKESHIMANA	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TURUMWE
5. MUNYANA Annick	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TURUMWE
6. NIYIREMA	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TERINTAMBWE
7. AHISHAKIYE Béatrice	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TERINTAMBWE
8. NDAYISHIMIYE Josepha	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TERINTAMBWE
9. DUSABIMANA Jeanine	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	TERINTAMBWE
10. HORIHOZE Marie	Cibitoke	Mabayi	KORANMUMWETE	ERINTAMBWE

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NDAYISHIMIYE Josepha	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Terintambwe
2. NIYIREMA	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Terintambwe
3. AHISHAKIYE Béatrice	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Terintambwe
4. MUNYANA Annick	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Terintambwe
5. DUSABIMANA Jeanine	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Terintambwe
6. HATEGEKIMANA Julienne	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Turumwe
7. ININHAZWE Aline	Cibitoke	Mabayi	Koranimwete	Turumwe

8. IRAKOZE Claudine	Cibitoke	Mabayi	Korandumwete	Turumwe
9. MUKESHIMANA	Cibitoke	Mabayi	Korandumwete	Turumwe
10. HORIHOZE Marie	Cibitoke	Mabayi	Korandumwete	Turumwe

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. Tuyiramye Odetta	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dufashanye
2. NDAYISHIMIYE Irene	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dufashanye
3. NIWEYIMANA Odette	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dufashanye
4. TUYISHIME Aline	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dufashanye
5. NIYONZIMA Azila	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dufashanye
6. NIYONKURU Divine	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dushirehamwemukenyezi
7. NTAHIMPERA Dorotheé	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dushirehamwemukenyezi
8. HATEGEKIMANA Nadine	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dushirehamwemukenyezi
9. NSHIMIRIMANA Alphonsine	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dushirehamwemukenyezi
10. NIYONSABA Carine	Cibitoke	Mugina	Twiyunganganye mukenyezi	Dushirehamwemukenyezi

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous groupement
1. NDABAREREYE Speciose	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Nezerwa
2. HORANUMUKAMA Adelphine	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Nezerwa
3. NDUWIMANA Micheline	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Nezerwa
4. NKORERIMANA Cecile	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Nezerwa
5. NDAYISHIMIYE Appolyne	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Nezerwa
6. NDUWAYO Sylvane	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Dukorehamwe
7. BUCUMI Valerie	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Dukorehamwe
8. IRAKOZE Liesse	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Dukorehamwe
9. HABONIMANA Jeannette	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Dukorehamwe
10. NIYONZIMA Aline	Bujumbura	Kabezi	Ejohazobaheza	Dukorehamwe

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous-groupement
1. NTAMAVUKIRO Suzanne	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Duhirehamwe
2. MBARAGASIKO Marie Goreth	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Duhirehamwe
3. NSHIMIRIMANA Capitoline	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Duhirehamwe
4. NDINZEMENSHI Anne-Marie	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Duhirehamwe
5. NDIKURIYO Chantal	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Duhirehamwe
6. NTAHONDABASIGWE Leonie	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Tugirurunani
7. MANIRAKIZA Josephine	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Tugirurunani
8. NTIRAMPEBA Marie Salome	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Tugirurunani
9. NYANDWI Gaudence	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Tugirurunani
10. SINZINKAYO Marie Goreth	Bujumbura	Kanyosha	Twiyungunganye	Tugirurunani

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous-groupement
1. NTIRANDEKURA Béatrice	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Ejoniheza
2. NYANDWI Uziya	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Ejoniheza
3. MANIRAKIZA Daphrose	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Ejoniheza
4. SINZOBAKWIRA Thérèse	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Ejoniheza
5. CONGERA Elisabeth	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Ejoniheza
6. NIZIGIYIMANA Yvonne	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Tuzamurane
7. NDAYISHIMIYE Candide	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Tuzamurane
8. NDUWIMANA Rébecca	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Tuzamurane
9. NIYOMWUNGERE Divine	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Tuzamurane
10. KANTUNGEXO Jacqueline	Bubanza	Rugazi	Twiyunganganye	Tuzamurane

Nom et prénom	Province	Commune	Groupement	Sous-groupement
1. HARIMANA Jeanine	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Twitezimbere mukenyezi
2. NSENGIYUMVA Constance	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Twitezimbere mukenyezi
3. BUCUMI Spès	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Twitezimbere mukenyezi
4. NKORERIMANA Honorée	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Twitezimbere mukenyezi
5. NIYONKURU Libérate	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Twitezimbere mukenyezi
6. NTAKIRUTIMANA Virginie	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Mukenyezi girijambo
7. NDUWIMANA Nadine	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Mukenyezi girijambo
8. NSHIMIRIMANA Jeanette	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Mukenyezi girijambo
9. KANYANGE Jeanine	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Mukenyezi girijambo
10. NSABIMANA Suzanne	Bubanza	Mpanda	Mukenyezi nawurashoboye	Mukenyezi girijambo

ANNEXE 2 : FICHES DE SUIVI

Annexe 2.1. Fiche de suivi province Kanyanza

DATE : 9-10 / 03/ 2021

COMMUNES : GAHOMBO ET MURUTA

GROUPEMENTS :

ABYANYAMWETE (GAHOMBO)

TWUNGURANUBWENGE (MURUTA)

ECHELLE EVALUATION:

0-25% de taux de réalisations : **Faible**

25-50% de taux de réalisations : **Moyen**

50-75% de taux de réalisations : **Satisfaisant**

75-100% de taux de réalisations : **Très Satisfaisant**

Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	Evaluations	Observations	Recommandations
--------------------	---------------------	----------------------	--------------------	---------------------	------------------------

***Adresse** : Boulevard de l'indépendance, Avenue Bututsi N°24, Commune Mukaza, Bujumbura-Mairie. Tél : +257 79329548/75940095 , E-mail : spdh_bdi@yahoo.fr, site web : www.spdh.org, B.P 868 Bujumbura-BURUNDI*

Résultats attendu 1 : Relèvement économique					
1.1. ombre de groupements ayant des structures de gestion mise en place et bien fonctionnelles suivant le modèle proposé par la SPDH au cours des formations.	-2 groupements des communes de Gahombo et Muruta. -10 membres par groupements.	-2 groupements des communes de Gahombo et Muruta. -10 membres par groupements.	Très satisfaisante		
1.2. ombre de groupements ayant à leurs dispositions les documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance.	2 groupements des communes de Gahombo et Muruta.	2 groupements des communes de Gahombo et Muruta.	Très satisfaisante		
1.3. ombre de groupements ayant des comptes bancaires ouverts à leurs noms.	2 groupements des communes de Gahombo et Muruta	2 groupements des communes de Gahombo et Muruta	Très satisfaisante		
1.4. Fréquence des réunions d'épargne et crédit.	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Très satisfaisante		
1.5. ontant épargné	-	Gahombo : 80.000 Muruta : 75 000	-	Chaque membre de chaque groupement épargne un montant de 500 FB au cours des	Nous leurs avons suggéré de revoir à la hausse l'épargne hebdomadaire à 1000 Fbu une fois qu'elles auront

				réunions hebdomadaires.	commencé à utiliser les crédits à caution solidaire pour générer des revenus.
1.6. montant prêté aux membres	-	-	-	Il n'y a pas eu de montant déjà prêté aux membres des groupements car les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	
1.7. Caisse Sociale	-	Gahombo : 60.000 Muruta : 60.000	Satisfaisante	Chaque membre de chaque groupement Cotise un montant de 200 FB au cours des réunions hebdomadaires.	
1.8. Fonds de retour sur investissement.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	

1.9. ombre de cycle obtention de crédit à caution solidaire.	-	2	Satisfaisante	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	
Résultats attendu 2 : Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale.					
2.1. Niveau de compréhension des textes régissant la bonne cohabitation i.e. (code des personnes et de la famille), loi foncière.	Très satisfaisante : 75-100% des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante : 50 % des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante	La majorité des cas traités sont des conflits conjugaux ou les membres des groupements sont sollicités pour intervenir en tant que médiateur. Cfr Témoignages de : -Mme Nibigira Léoncie (Muruta) -Mme Barabakonza Pélagie (Muruta) -Mme SINZOBAKWIRA Emilienne (Gahombo)	Cfr. Témoignages de : -Mme Nibigira Léoncie (Muruta) -Mme Barabakonza Pélagie (Muruta) -Mme SINZOBAKWIRA Emilienne (Gahombo)

<p>2.2. ombres de femmes bénéficiaires du projet ayant quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.</p>	<p>Très satisfaisante : 75-100% ont quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.</p>	<p>Satisfaisante : Plus de 70 %</p>	<p>Satisfaisante</p>	<p>Plus de 70% des femmes bénéficiaires qui faisaient la queue auparavant à la commune pour demander une assistance auprès du bureau communale n'y vont plus car elles ont aujourd'hui de quoi faire Témoignage récolté au près du CTAS commune Muruta.</p>	
<p>2.3. iveau de l'implication des femmes dans le processus de prise de décisions au niveau familiale.</p>	<p>Très satisfaisante : Implication des femmes bénéficiaires au moins 75-100% dans les décisions au niveau familiale.</p>	<p>Très satisfaisante : Plus de 80%</p>	<p>Très satisfaisante</p>	<p>Le fait d'avoir un petit revenu régulier dont elle dit du petit commerce en groupements qu'elles font leurs a permis d'être considérablement valorisés pour ceux qui ont des</p>	<p>Un des défis qui persistent quand même au niveau de la prise de décision qui a été soulevé est la question de succession ou de partage équitable de l'héritage.</p>

				maris et pour les veuves par les belles familles qui sont souvent une entrave à leur épanouissement.	
Résultats attendu 3 : Considération de la femme vulnérable rurale entant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et promotion de la cohésion sociale					
3.1. iveau d'implication dans des initiatives communautaires de promotion des droits de la femme.	Très satisfaisante : Au moins 75-100% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC (Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.	Satisfaisante : 50%	Satisfaisante	50% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC (Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.	
3.2. ombre de témoignages de cas de conflits communautaires où les femmes bénéficiaires sont intervenues en tant que facilitateur dans la résolution pacifique des conflits.	Très satisfaisante :	Satisfaisante : Au moins 50% de bénéficiaires attestent avoir intervenu dans la communauté en tant que facilitatrice dans des conflits du voisinage.	Satisfaisante	Il n'y a pas eu de valeur cible car on ne peut anticiper ou savoir à l'avance quel sera le nombre de conflits qui vont se manifester dans la communauté. Les conflits traités sont des	

				conflits conjugaux, des conflits entre parents enfants et ceux entre voisins.	
3.3. ombre de cas de conflits qui ont été référés par les femmes tant que facilitatrice aux autorités compétentes de l'administration locale.	Très satisfaisante :	-	-	Il n'y a pas encore eu de cas référés à l'administration communale, car les cas auxquels elles ont été confrontées ont pu être réglés à l'amiable.	

Annexe 2. 2. Fiche de suivi province Cibitoke

DATE : 11-12 / 03/ 2021

COMMUNES : MABAYI ET MUGINA

GROUPEMENTS :

- KAZOZAKEZA (MABAYI)
- DUFATANEMUNDA (MUGINA)

ECHELLE EVALUATION :

- 0-25% de taux de réalisations : **Faible**
- 25-50% de taux de réalisations : **Moyen**
- 50-75% de taux de réalisations : **Satisfaisant**
- 75-100% de taux de réalisations : **Très Satisfaisant**

Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	Evaluations	Observations	Recommandations
Résultats attendu 1 : Relèvement économique					
1.10. Nombre de groupements ayant des structures de gestion mise en place et bien fonctionnelles suivant le modèle proposé par la SPDH au cours des formations.	-2 groupements des communes de MABAYI et MUGINA -10 membres par groupements.	-2 groupements des communes de MABAYI et MUGINA -10 membres par groupements.	Très satisfaisante	Tous les groupements se sont dotés des structures de leadership et se sont organisés suivant le modèle propose par la SPDH au cours des ateliers de formation.	
1.11. Nombre de groupements ayant à leurs dispositions les documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance.	2 groupements des communes de MABAYI et MUGINA.	2 groupements des communes de MABAYI et MUGINA	Très satisfaisante	Tous les groupements se sont dotés des documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance	
1.12. Nombre de groupements ayant des comptes bancaires ouverts à leurs noms.	2 groupements des communes de MABAYI et MUGINA.	2 groupements des communes MABAYI et MUGINA.	Très satisfaisante		
1.13. Fréquence des réunions d'épargne et crédit.	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Très satisfaisante		Nous leurs avons fait la remarque de relever les présences et les cotisations dans le même registre grand forme que le livre de caisse.

1.14. Montant épargné	-	MABAYI: 80.000 MUGINA : 70 000	-	Chaque membre de chaque groupement épargne un montant de 500 FB au cours des réunions hebdomadaires.	Nous leurs avons suggéré de revoir à la hausse l'épargne hebdomadaire à 1000 Fbu une fois qu'elles auront commencé à utiliser les crédits à caution solidaire pour générer des revenus.
1.15. Montant prêté aux membres	-	-	-	Les groupements viennent tout juste d'avoir les crédits à caution solidaire.	
1.16. Caisse Sociale	-	MABAYI: 35.000 MUGINA. 40.600	-	Chaque membre des deux groupements cotise un montant de 200 frbu chaque semaine au cours des réunions hebdomadaires d'épargne et crédit.	
1.17. Taux de retour sur investissement.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	

1.18. Nombre de cycle obtention de crédit à caution solidaire.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	
Résultats attendu 2 : Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale.					
2.4. Niveau de compréhension des textes régissant la bonne cohabitation i.e. (code des personnes et de la famille), loi foncière.	Très satisfaisante : 75-100% des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante : 60 % des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante	Les femmes bénéficiaires témoignent de l'importance des connaissances acquises au cours des formations concernant les droits des femmes et affirment intervenir dans la communauté pour renforcer le respect de ces droits surtout dans des conflits conjugaux :	
2.5. Nombres de femmes bénéficiaires du projet ayant quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	Très satisfaisante : 75-100% ont quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	Satisfaisante : 70% des femmes bénéficiaires	Satisfaisante	60% des femmes bénéficiaires n'ont plus besoin d'aller à la commune pour demander de l'assistance, par contre quand elles ont besoin de l'aide, elles	

				se tournent vers leurs groupements respectifs.	
2.6.Niveau de l'implication des femmes dans le processus de prise de décisions au niveau familiale.	Très satisfaisante : Implication des femmes bénéficiaires au moins 75-100% dans les décisions au niveau familiale.	Très Satisfaisante : 75%	Satisfaisante	Le fait qu'elles aient d'intégrer des groupements d'autres femmes avec des AGRs communes pouvant générer une petite revenue qu'elles rapportent à la maison leur a donné une place pour participer à la prise de décision beaucoup plus qu'elle ne le faisaient auparavant.	
Résultats attendu 3 : Considération de la femme vulnérable rurale en tant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et promotion de la cohésion sociale					
3.4.Niveau d'implication dans des initiatives communautaires de promotion des droits de la femme.	Très satisfaisante : Au moins 75-100% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC	Satisfaisante : 60%	Satisfaisante	50% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC (Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.	

	(Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.				
3.5. Nombre de témoignages de cas de conflits communautaires où les femmes bénéficiaires sont intervenues en tant que facilitateur dans la résolution pacifique des conflits.	Très satisfaisante :	Satisfaisante : Au moins 70% de bénéficiaires attestent avoir intervenu dans la communauté en tant que facilitatrice dans des conflits du voisinage.	Satisfaisante	Il n'y a pas eu de valeur cible car on ne peut anticiper ou savoir à l'avance quel sera le nombre de conflits qui vont se manifester dans la communauté. Les conflits traités sont des conflits conjugaux, des conflits entre parents enfants et ceux entre voisins.	
3.6. Nombre de cas de conflits qui ont été référés par les femmes en tant que facilitatrice aux autorités compétentes de l'administration locale.	Très satisfaisante :	-	-	Pas de cas référé aux autorités.	

Annexe 2. 3. Fiche de suivi province Bubanza

DATE : 11-12 / 03/ 2021

COMMUNES : MABAYI ET MUGINA

GROUPEMENTS :

- GARUKIRABAKENYEZI (RUGAZI)
- DUFATANEMUNDA (MPANDA)

ECHELLE EVALUATION :

- 0-25% de taux de réalisations : **Faible**
- 25-50% de taux de réalisations : **Moyen**
- 50-75% de taux de réalisations : **Satisfaisant**
- 75-100% de taux de réalisations : **Très Satisfaisant**

Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	Evaluations	Observations	Recommandations
Indicateurs					
1.19. Nombre de groupements ayant des structures de gestion mise en place et bien fonctionnelles suivant le modèle proposé par la SPDH au cours des formations.	-2 groupements des communes de RUGAZI et MPANDA -10 membres par groupements.	-2 groupements des communes de RUGAZI et MPANDA -10 membres par groupements.	Très satisfaisante	Tous les groupements se sont dotés des structures de leadership et se sont organisés suivant le modèle propose par la SPDH au cours des ateliers de formation.	

1.20. Nombre de groupements ayant à leurs dispositions les documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance.	2 groupements des communes de RUGAZI et MPANDA	2 groupements des communes de RUGAZI et MPANDA	Très satisfaisante	Tous les groupements se sont dotés des documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance	
1.21. Nombre de groupements ayant des comptes bancaires ouverts à leurs noms.	2 groupements des communes de RUGAZI et MPANDA	2 groupements des communes de RUGAZI et MPANDA	Très satisfaisante		
1.22. Fréquence des réunions d'épargne et crédit.	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Très satisfaisante		Nous leurs avons fait la remarque de relever les présences et les cotisations dans le même registre grand forme que le livre de caisse.
1.23. Montant épargné	-	RUGAZI: 80.000 MPANDA : 100.000	-	Chaque membre de chaque groupement épargne un montant de 500 FB au cours des réunions hebdomadaires. Toutefois, il y a certains membres qui ne cotisent pas régulièrement.	Nous leurs avons suggéré de revoir à la hausse l'épargne hebdomadaire à 1000 Fbu une fois qu'elles auront commencé à utiliser les crédits à caution solidaire pour générer des revenus.

1.24. Montant prêté aux membres	-	-	-	Les crédits à caution solidaire viennent d'être virés sur leurs comptes.	
1.25. Caisse Sociale	-	-	-	Les deux groupements n'ont pas encore initié une caisse épargne	On a recommandé aux membres des groupements de RUGAZI et MPANDA d'initier dans les plus brefs délais une caisse Sociale avec des cotisation hebdomadaires.
1.26. Taux de retour sur investissement.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	
1.27. Nombre de cycle obtention de crédit à caution solidaire.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	

Résultats attendu 2 : Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale.

2.7.Niveau de compréhension des textes régissant la bonne cohabitation i.e. (code des personnes et de la famille), loi foncière.	Très satisfaisante : 75-100% des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Très Satisfaisante : 80 % des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante	70 % des membres des deux groupements affirment agir en tant que facilitatrices dans la résolution des conflits à pour la plupart des cas caractère conjugale.	
2.8.Nombres de femmes bénéficiaires du projet ayant quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	Très satisfaisante : 75-100% ont quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	-	-	-	
2.9.Niveau de l'implication des femmes dans le processus de prise de décisions au niveau familiale.	Très satisfaisante : Implication des femmes bénéficiaires au moins 75-100% dans les décisions au niveau familiale.	Très Satisfaisante : 80%	Satisfaisante	Les femmes sont consciente maintenant qu'elles sont capables de contribuer au processus de prise de décision et se sent confiante de contribuer.	
Résultats attendu 3 : Considération de la femme vulnérable rurale entant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et promotion de la cohésion sociale					

<p>3.7.Niveau d'implication dans des initiatives communautaires de promotion des droits de la femme.</p>	<p>Très satisfaisante : Au moins 75-100% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC (Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.</p>	<p>Satisfaisante : 65%</p>	<p>Satisfaisante</p>	<p>60% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC (Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.</p>	
<p>3.8.Nombre de témoignages de cas de conflits communautaires où les femmes bénéficiaires sont intervenues en tant que facilitateur dans la résolution pacifique des conflits.</p>	<p>Très satisfaisante :</p>	<p>Satisfaisante : Au moins 70% de bénéficiaires attestent avoir intervenu dans la communauté en tant que facilitatrice dans des conflits du voisinage.</p>	<p>Satisfaisante</p>	<p>Il n'y a pas eu de valeur cible car on ne peut anticiper ou savoir à l'avance quel sera le nombre de conflits qui vont se manifester dans la communauté. Les conflits traités sont des conflits conjugaux, des conflits entre parents enfants et ceux entre voisins.</p>	

3.9. Nombre de cas de conflits qui ont été référés par les femmes tant que facilitatrice aux autorités compétentes de l'administration locale.	Très satisfaisante :	-	-	Pas de cas référé aux autorités.	
--	-----------------------------	---	---	----------------------------------	--

Annexe 2.4. Fiche de suivi province Bujumbura

DATE : 18-19 / 03/ 2021

COMMUNES : MABAYI ET MUGINA

GROUPEMENTS :

- EJO NI HEZA (KABEZI)
- TWIYUNGANYE (KANYOSHA)

ECHELLE EVALUATION :

- 0-25% de taux de réalisations : **Faible**
- 25-50% de taux de réalisations : **Moyen**
- 50-75% de taux de réalisations : **Satisfaisant**
- 75-100% de taux de réalisations : **Très Satisfaisant**

Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	Evaluations	Observations	Recommandations
Résultats attendu 1 : Relèvement économique					
1.28. Nombre de groupements ayant des structures de gestion mise en place et bien fonctionnelles suivant le modèle proposé par la SPDH au cours des formations.	-2 groupements des communes de KABEZI et KANYOSHA -10 membres par groupements.	-2 groupements des communes de KABEZI et KANYOSHA - 10 membres par groupements.	Très satisfaisante	Tous les groupements se sont dotés des structures de leadership et se sont organisés suivant le modèle propose par la SPDH au	

				cours des ateliers de formation.	
1.29. Nombre de groupements ayant à leurs dispositions les documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance.	2 groupements des communes de KABEZI et KANYOSHA	2 groupements des communes de KABEZI et KANYOSHA	Très satisfaisante	Tous les groupements se sont dotés des documents suivants : Statuts, règlement d'ordre intérieur, attestation de reconnaissance	
1.30. Nombre de groupements ayant des comptes bancaires ouverts à leurs noms.	2 groupements des communes de KABEZI et KANYOSHA	2 groupements des communes de KABEZI et KANYOSHA	Très satisfaisante		
1.31. Fréquence des réunions d'épargne et crédit.	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Très satisfaisante		On leur a recommandé de mettre en exécutions les

					pénalités inclus dans leurs règlements d'ordres intérieurs pour les membres non réguliers.
1.32. Montant épargné	-	KABEZI: 25.000 KANYOSHA : 55.000	-	Chaque membre de chaque groupement épargne un montant de 500 FB au cours des réunions hebdomadaires. Toutefois, il y a certains membres qui ne cotisent pas régulièrement.	Nous leurs avons suggéré de revoir à la hausse l'épargne hebdomadaire à 1000 Fbu une fois qu'elles auront commencé à utiliser les crédits à caution solidaire pour générer des revenus.
1.33. Montant prêté aux membres	-	-	-	Les crédits à caution solidaire viennent d'être virés	

				sur leurs comptes.	
1.34. Caisse Sociale	-	-	-	Les deux groupements n'ont pas encore initié une caisse épargne	On a recommandé aux membres des groupements de KABEZI et KANYOSHA d'initier dans les plus brefs délais une caisse Sociale avec des cotisations hebdomadaires.
1.35. Taux de retour sur investissement.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout juste d'être versés sur leurs comptes.	
1.36. Nombre de cycle obtention de crédit à caution solidaire.	-	-	-	Les fonds pour les crédits à caution solidaire viennent tout	

				juste d'être versés sur leurs comptes.	
Résultats attendu 2 : Considération de la femme et le renforcement de son pouvoir de prise de décision au niveau familiale.					
2.10. Niveau de compréhension des textes régissant la bonne cohabitation i.e. (code des personnes et de la famille), loi foncière.	Très satisfaisante : 75-100% des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante : 70 % des membres des deux groupements ont des cas concrets qu'elles ont déjà traités et dont elles peuvent témoigner.	Satisfaisante	70 % des membres des deux groupements affirment agir en tant que facilitatrices dans la résolution des conflits à pour la plupart des cas caractère conjugale.	
2.11. Nombres de femmes bénéficiaires du projet ayant quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	Très satisfaisante : 75-100% ont quitté le statut de vulnérables enregistrées à la commune.	-	-	-	

2.12. Niveau de l'implication des femmes dans le processus de prise de décisions au niveau familiale.	Très satisfaisante : Implication des femmes bénéficiaires au moins 75-100% dans les décisions au niveau familiale.	Satisfaisante : 70%	Satisfaisante		
Résultats attendu 3 : Considération de la femme vulnérable rurale entant qu'actrice dans la résolution pacifique des conflits et promotion de la cohésion sociale					
3.10. Niveau d'implication dans des initiatives communautaires de promotion des droits de la femme.	Très satisfaisante : Au moins 75-100% des femmes bénéficiaires collaborent avec les CDFC (Centre de développement Familiale et communautaire) en tant que Imboneza.	Satisfaisante : 60%	Satisfaisante		
3.11. Nombre de témoignages de cas de conflits communautaires où les femmes bénéficiaires sont intervenues en tant que facilitateur dans la résolution pacifique des conflits.	Très satisfaisante :	Satisfaisante : Au moins 70% de bénéficiaires attestent avoir intervenu dans la	Satisfaisante	Il n'y a pas eu de valeur cible car on ne peut anticiper ou	

		communauté en tant que facilitatrice dans des conflits du voisinage.		savoir à l'avance quel sera le nombre de conflits qui vont se manifester dans la communauté. Les conflits traités sont des conflits conjugaux, des conflits entre parents enfants et ceux entre voisins.	
3.12. Nombre de cas de conflits qui ont été référés par les femmes en tant que facilitatrice aux autorités compétentes de l'administration locale.	Très satisfaisante	-	-	Pas de cas référés aux autorités.	

Sé : NGABIRANO Médiatrice

Directrice Exécutive de la SPDH

Adresse : Boulevard de l'indépendance, Avenue Bututsi N°24, Commune Mukaza, Bujumbura-Mairie. Tél : +257 79329548/75940095 , E-mail : spdh_bdi@yahoo.fr, site web : www.spdh.org, B.P 868 Bujumbura-BURUNDI